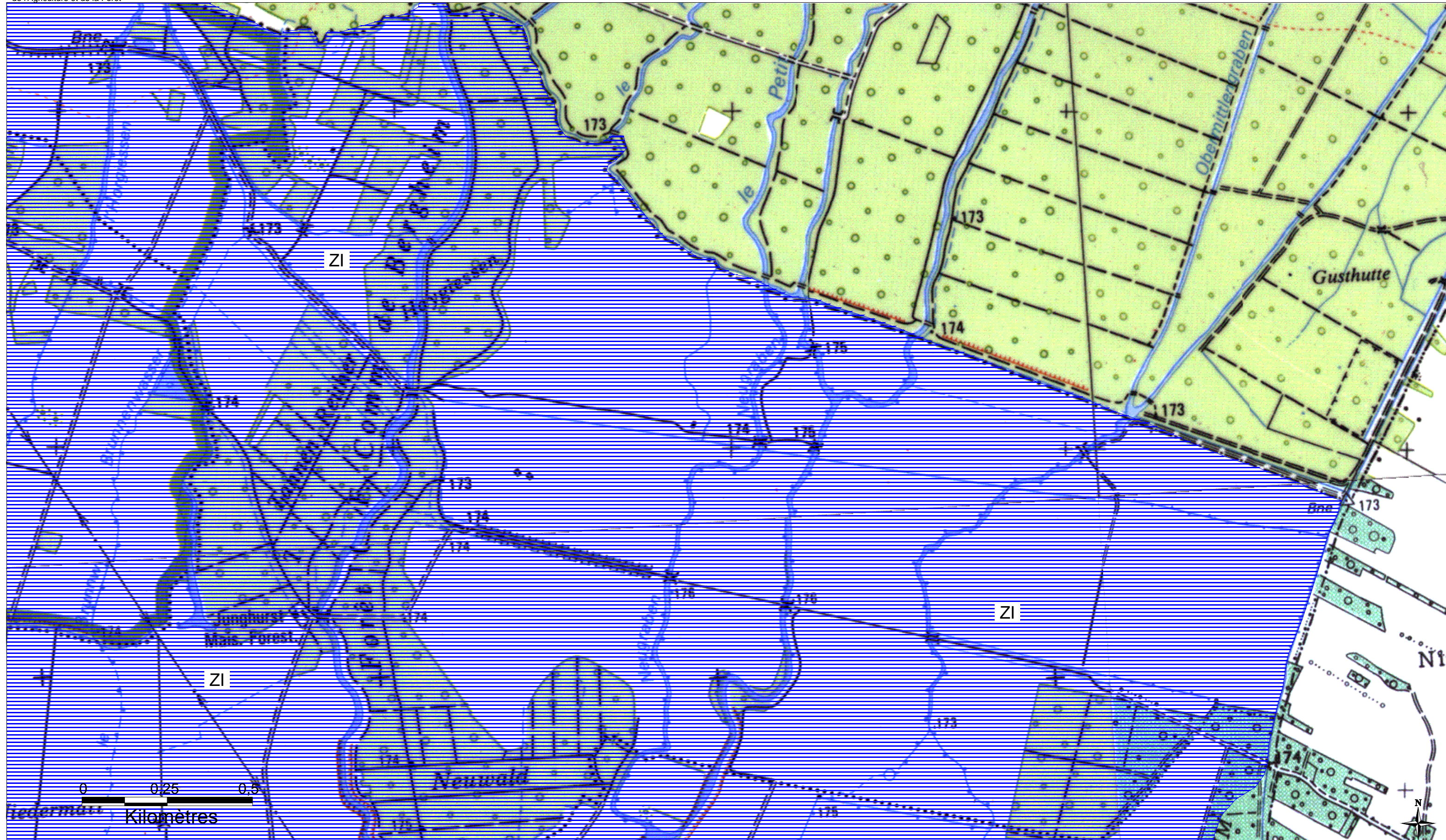


Commune de GUEMAR - 3/3

PPRI de l'ILL approuvé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2006
 PPRI de la Fecht approuvé par arrêté préfectoral du 14 mars 2008



Préfecture du Haut-Rhin
 Direction Départementale
 de l'Agriculture et de la Forêt



	ZI - Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, inconstructible
	ZIF - Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
	ZR - Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque élevé, inconstructible
	ZRF - Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
	Cote de plus hautes eaux prévisibles en cas d'inondation, en conditions de crue centennale (en mètres NGF)
	Digue

1/10 000

Mars 2008